



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance extraordinaire du Conseil municipal,
le lundi 2 février 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil située au 494, avenue Principale

Madame la mairesse	Carole Santerre, mairesse
Mesdames les conseillères	Dany Poulin, Sandra Jacques, Nathalie Mercier, Joyce Wallace Moreno
Messieurs les conseillers	Frédéric Forques, Roger Drouin

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saints-Anges est convoquée pour le lundi 2 février à 19 h 00, suivant l'article 152 du Code municipal, et seront pris en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
 - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Greffe
 - 2.1 Adoption du règlement 2026-02 décrétant une dépense de 762 462 \$ et un emprunt de 762 462 \$ pour les travaux de voirie du développement Cloutier;
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance

Caroline Bisson,
Directrice générale et greffière-trésorière